

Communiqué de presse
Juin 2019

> Annemasse engage un partenariat avec CERQUAL Qualitel Certification :



De gauche à droite : Mylène SAILLET, conseillère développement durable à la mairie d'Annemasse ; Pierre-Henri JULIEN, Directeur Général de CERQUAL Qualitel Certification ; Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse et Président d'Annemasse Agglomération et Michel BOUCHER, adjoint au Maire d'Annemasse.

Le 4 juin 2019, Christian Dupessey, Maire d'Annemasse et Président d'Annemasse Agglomération, et Pierre-Henri Julien, Directeur Général de CERQUAL Qualitel Certification, ont signé une convention de partenariat visant à encourager la construction de bâtiments de logements à énergie positive sur le territoire, avec la certification NF Habitat HQE™.

Concrètement, pour bénéficier d'un bonus de constructibilité, autorisant dans une certaine limite un dépassement du coefficient d'occupation des sols (COS), les Maîtres d'ouvrage devront obtenir la certification NF Habitat HQE™, délivrée par CERQUAL Qualitel Certification, associée à l'exigence « Bâtiment à énergie positive ». Cette évolution est intégrée dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville d'Annemasse adopté en juillet 2017.

Inscrit dans la Loi TECV (Transition Énergétique et à la Croissance Verte) du 17 août 2015, le bonus de constructibilité vise à inciter les Maîtres d'ouvrage à construire des bâtiments exemplaires du point de vue énergétique et environnemental et à généraliser le bâtiment à énergie positive à l'horizon 2020. Les acteurs bénéficiant de ce bonus de constructibilité pour un ouvrage construit sur une zone dont l'autorité locale compétente en matière d'urbanisme a fixé cette possibilité dans son PLU, sont autorisés à dépasser le coefficient d'occupation des sols, dans une limite de 30%.

La Ville d'Annemasse a engagé son territoire dans cette dynamique de construction durable et performante. Ainsi a été inscrite dans le PLU la possibilité d'obtention de ce bonus de constructibilité pour les constructions de logements, résidences services et établissements médico-sociaux, situés en zones UA et UB du plan de zonage d'Annemasse.

Mais au-delà de cette exemplarité énergétique et environnementale, c'est aussi aux enjeux de confort, de bien-être et de santé des occupants, qu'Annemasse a souhaité répondre. Pour atteindre ses ambitions, elle s'est donc rapprochée de CERQUAL Qualitel Certification, en charge de la certification NF Habitat HQE™, seule certification multicritère prenant en compte tous les aspects de la qualité du logement.

Ce 4 juin, les deux acteurs ont ainsi engagé un partenariat conditionnant l'attribution d'un bonus de constructibilité, pour les bâtiments concernés, à l'obtention de la certification NF Habitat HQE™, associée à l'exigence « Bâtiment à énergie positive », soit le niveau Énergie 3 ou 4 du référentiel « Énergie-Carbone ».

NF Habitat HQE™ : la certification multicritère du logement

Organisme certificateur de l'Association QUALITEL, CERQUAL Qualitel Certification accompagne les acteurs de l'immobilier pour construire, rénover ou exploiter des logements de qualité, sains, confortables et durables, pour le bien-être de leurs occupants.



Il développe, gère et délivre ainsi la certification NF Habitat, ainsi que NF Habitat associée à la marque HQE™, pour des bénéfices supplémentaires en termes de :

- **Qualité de vie** : lieux de vie plus sûrs, qui favorisent la santé, espaces agréables à vivre, pratiques et confortables et services qui facilitent le bien vivre ensemble.
- **Respect de l'environnement** : utilisation raisonnée des énergies et des ressources naturelles, limitation des pollutions et lutte contre le changement climatique, prise en compte de la nature et de la biodiversité.
- **Performance économique** : optimisation des charges et des coûts, contribution au dynamisme et au développement des territoires.

Plus de 2,5 millions de logements sont ainsi certifiés NF Habitat en France.

« La Ville d'Annemasse a la volonté de s'engager dans une démarche de qualité des logements répondant aux enjeux de développement durable. C'est pourquoi elle a intégré dans son nouveau Plan Local d'Urbanisme l'encouragement à la construction de bâtiments à énergie positive. C'est l'un des nombreux éléments qui fait d'elle une ville durable. »

Christian Dupessey, Maire d'Annemasse et Président d'Annemasse Agglomération.

« L'une des missions premières de la certification NF Habitat HQE™ est de permettre aux acteurs volontairement engagés dans une dynamique de qualité de répondre pleinement aux enjeux actuels du logement et aux attentes des habitants, tout en anticipant ceux à venir. C'est cette dynamique qu'a choisi la Ville d'Annemasse pour son parc résidentiel. Nous sommes ravis de l'accompagner dans une nouvelle étape de cet engagement citoyen : déployer la construction de bâtiments de logements à énergie positive, tout en assurant qualité de vie, respect de l'environnement et performance économique pour l'ensemble des logements produits ».

Pierre-Henri Julien, Directeur général de CERQUAL Qualitel Certification.

À propos de la Ville d'Annemasse

Annemasse est une ville de 36 000 habitants située en Haute-Savoie. Elle fait partie d'une communauté d'agglomération de 90 000 habitants. et de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève (950 000 habitants). Elle connaît un dynamisme démographique, économique et urbain important.

À propos de CERQUAL Qualitel Certification

CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur de l'Association QUALITEL, accompagne les promoteurs, constructeurs, bailleurs, syndicats de copropriété, collectivités territoriales et aménageurs pour construire, rénover ou exploiter des logements de qualité, sains, confortables et durables, pour le bien-être de leurs occupants. Acteur incontournable de la certification de logements en France, il a certifié plus de 2,5 millions de logements depuis plus de 40 ans.

www.qualite-logement.org